

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21042737

Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de NEUVILLE NEUCHÂTEAU
le **29 MARS 2021**
jour de sa réception.

(Signature)

N° d'entreprise : 0441.600.022

Dénomination

(en entier) : **LA JUSEROTTE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE ILLIMITEE**Siège : **CHEMIN DE FAYS 9 - 6680 SAINTE ODE**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATION

Le 23 février deux mille vingt et un, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité illimitée "LA JUSEROTTE" ayant son siège social à 6680 Sainte Ode, Chemin de Fays 9. Société inscrite à la Banque carrefour des entreprises sous le numéro 0441.600.022 laquelle a pris la résolution suivante:

L'assemblée accepte la nomination de Pierret Didier à la fonction de président.

L'assemblée accepte la nomination de Genin Marie Hélène à la fonction d'administrateur délégué

L'assemblée accepte la nomination de Nevraumont Benoît à la fonction d'administrateur.

Genin Marie Hélène
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature